

ROYAUME DE BELGIQUE



Intervention au Conseil de sécurité

Débat ouvert «L'effort mondial afin de prévenir la prolifération d'armes de destruction de masse par les acteurs non-étatiques»

New York, le 28.06.2017

Monsieur le Président,

La Belgique partage les vues exprimées par l'Union européenne comme celles du Groupe des Amis de la Résolution 1540. La Belgique souhaite également ajouter les points d'intervention suivants à titre national.

Mais avant cela, je souhaiterais remercier la Présidence bolivienne du Conseil de sécurité également Présidente du Comité 1540 dudit Conseil de l'organisation du débat d'aujourd'hui.

Comme mentionné lors de l'intervention de mon pays en décembre 2016 dans cette même enceinte, le risque de prolifération d'armes de destruction massive par des acteurs non-étatiques n'est plus une hypothèse de travail mais bien une réalité dans différents pays et régions du monde. **L'attractivité et l'accessibilité de certaines armes de destruction massive ou de technologies et moyens CBRN y afférents s'accroissent auprès des acteurs non-étatiques** dans leur recherche de moyens pour frapper massivement et aveuglément. Il est donc essentiel de continuer d'œuvrer pour une mise en œuvre la plus efficace possible des dispositions et instruments existants dans le domaine de la lutte contre la prolifération des moyens CBRN. L'examen approfondi de la Résolution 1540 réalisé en 2016, sous Présidence espagnole du Comité 1540, est un excellent point de départ. **La vigilance de tous mais aussi la bonne collaboration et la transparence entre les Etats sont nécessaires.**

Concernant les **armes chimiques**, la Belgique, qui s'apprête à commémorer le centenaire de la première utilisation à grande échelle de gaz moutarde dans la région d'Ypres en 1917, appuie fortement le travail réalisé par l'OIAC. **L'approche multilatérale qui régit le contrôle des moyens chimiques** doit être préservée car elle a démontré tout au long des 20 ans d'existence de l'OIAC qu'elle est en mesure de réduire sensiblement l'exposition aux armes chimiques. La Belgique soutient le travail de l'OIAC et se soumet régulièrement aux contrôles de ses installations chimiques. Toute utilisation de l'arme chimique ne peut rester impunie qu'elle soit l'œuvre d'Etats ou de groupes non-étatiques. Dans ce contexte, il est primordial que la mission d'établissement des faits et le mécanisme conjoint d'enquête ONU-OIAC puissent continuer leur travail sans interférence externe afin de faire la lumière sur tous les incidents chimiques en Syrie et d'en établir les responsabilités. Nous sommes convaincus de ce que le Conseil de sécurité devrait être unanime dans sa réprobation de chaque attaque à l'arme chimique en Syrie, aussi bien par le pseudo « Etat islamique » que par le régime syrien.

Au niveau de la **lutte contre la prolifération nucléaire**, et comme détaillé en décembre dernier, la Belgique a pris des mesures pour sécuriser le matériel sensible existant et diminuer sa présence, souvent grâce à l'appui de nouvelles technologies. Elle sensibilise aussi les professionnels du secteur. Nos experts sont également fortement impliqués dans la recherche visant au développement de combustible nucléaire qui présenterait un moindre risque de prolifération que le combustible classique. La Belgique est vigilante dans ses contrôles des sources radioactives médicales et industrielles et œuvre globalement pour une diminution du risque de prolifération notamment à travers son soutien à la recherche scientifique.

Malgré les difficultés au sein de la Convention d'interdiction des armes biologiques & à toxines (CIABT), des progrès sont possibles dans le cadre de la **lutte contre la prolifération de moyens biologiques**. **L'approche par *peer review***, à laquelle la Belgique a contribué grâce à l'exercice d'examen par les pairs entre pays Benelux en 2015, a prouvé son utilité tant au niveau du renforcement de la confiance mutuelle dans la mise en œuvre de la Convention qu'au niveau du renforcement des capacités des différents Etats et experts participants à ces exercices. La Belgique saisit cette occasion pour saluer le Maroc qui a organisé avec succès, avec l'appui financier de l'UE, un examen par les pairs (*peer review*) en mai de cette année. Notons également le **développement de standards industriels** au sein du secteur des biotechnologies ainsi que de **codes de conduite**; des évolutions qui sont en mesure de renforcer le secteur contre la prolifération non désirée de moyens biologiques.

La Belgique considère que **la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive vers les acteurs non-étatiques ne pourra être efficace que si elle combine différentes approches et intègre un nombre élargi d'acteurs**. Là où des **initiatives multilatérales** existent et ont prouvé leur efficacité, ces initiatives doivent être résolument appuyées tout en continuant à les adapter aux défis futurs, notamment technologiques. Ces initiatives multilatérales et centrées sur les Etats ne sont néanmoins pas suffisantes. Les **démarches régionales**, tant formelles qu'informelles, peuvent également jouer un rôle fondamental dans la lutte contre la prolifération CBRN. Ces approches, comme celles appuyées par la Décision du Conseil de l'Union européenne 2017/809 en appui à la résolution 1540, peuvent en effet aider à renforcer les collaborations, établir un climat de confiance et de transparence, favoriser le renforcement de l'expertise et aider à la dissémination des bonnes pratiques.

La Belgique souhaite finalement insister sur le **rôle du monde économique** dans la mise en place de normes de sécurité et sûreté CBRN indispensables dans la lutte contre la prolifération de ces moyens. Réglementation étatique et standardisations et certifications volontaires des entreprises peuvent se renforcer mutuellement. Face à la quantité de matériel à contrôler car présentant un risque de prolifération et en prenant en compte les ressources publiques limitées, une approche qui implique donc tous les secteurs de la société dans la lutte contre la prolifération est à privilégier.

Je vous remercie.